

Exégèse biblique et Prière universelle

Des lectures bibliques à la Prière universelle

La réflexion liturgique de cette année est consacrée au rapport entre l'exégèse des textes bibliques et d'autres éléments de la messe comme les chants liturgiques, la Prière universelle (PU), la préface, les oraisons, etc. Les textes liturgiques peuvent-ils annoncer ou prolonger en quelque sorte le message des lectures bibliques ?

Diverses indications sur la PU sont données dans les livres liturgiques, en particulier la *Présentation générale du Missel romain* (1^{ère} éd. typique, 1970). Je me reporterai à la *Présentation Générale (PGMR)* de la 3^e édition typique du Missel romain (2002). Le Missel en français n'est pas encore disponible, mais la traduction française de la *Présentation Générale* a paru en 2008 (cf. *L'art de célébrer la Messe. Présentation Générale du Missel Romain*, 3^e éd. typique, Paris, Desclée-Mame, 2008, 399 paragraphes). Treize paragraphes sont consacrés à la PU. L'Index analytique, pp. 155-223, est très utile.

Des situations nouvelles

Cette dernière édition de la PGMR prend en compte les situations nouvelles, notamment lors des mariages et des funérailles : « ... les pasteurs tiendront spécialement compte de ceux qui, à l'occasion d'obsèques, assistent à des célébrations liturgiques ou entendent l'Évangile, alors qu'ils ne sont pas catholiques, ou bien sont des catholiques qui ne participent jamais ou presque jamais à l'Eucharistie, ou encore qui semblent avoir perdu la foi, car les prêtres sont les ministres de l'Évangile du Christ pour tous » (PGMR, n° 385). C'est bien vrai que les situations ont beaucoup changé depuis une trentaine d'années ou plus. Les funérailles et les mariages notamment sont souvent des lieux d'évangélisation dans des assemblées très mélangées. On trouvera un bon exposé sur la PU par Pierre Tournier, dans le volume « Dans vos assemblées » (J. Gelineau, éd.), Paris, Desclée, 1989, pp. 426-438.

La Prière universelle dans la liturgie de la Parole

Les textes de la réforme liturgique soulignent la place de la PU au sein de la liturgie de la Parole du jour : « ... *L'homélie, la Profession de foi et la Prière universelle développent la liturgie de la Parole et la concluent* ». Nourri de cette Parole divine, le peuple « *supplie avec la Prière universelle pour les besoins de toute l'Église et pour le salut du monde* » (PGMR, n° 55). Les n° 69-71 sont explicitement consacrés à la PU : « *Dans la Prière universelle ou prière des fidèles, le peuple répond en quelque sorte à la parole de Dieu reçue dans la foi et, exerçant la fonction de son sacerdoce baptismal, présente à Dieu des prières pour le salut de tous...* » (PGMR, n° 69). Parole de Dieu et PU sont donc intimement unies selon ces déclarations.

Par le baptême, tous ont part aux prérogatives du Christ « prêtre, prophète et roi ». Qu'est-ce qu'un prêtre ? C'est celui qui se tient debout devant Dieu pour le supplier et lui rendre grâce au nom de ses frères et sœurs du monde. De même, le « *peuple sacerdotal* » se joint au Christ en intercédant pour l'humanité tout entière,

pour les nécessités de la vie terrestre et pour le salut. C'est un aspect fondamental de la « *participation active* » des fidèles tant souhaitée par Vatican II (SC, 14). Comme le suggèrent certains auteurs, les membres de l'assemblée pourraient non seulement se tenir debout pendant la prière, mais aussi tenir les mains levées (« orants »), comme on le fait au Notre Père.

Richesse de la Prière universelle

Les textes cités ne disent pas clairement quel rapport peut exister entre les lectures bibliques du jour – et leur commentaire – et la *PU*. C'est à cela que nous allons réfléchir. Mais il est bon de rappeler brièvement les caractéristiques de la *PU* qui a retrouvé sa place dans l'eucharistie et les liturgies de la Parole. Elle n'est donc pas une nouveauté comme telle, mais elle a été reformulée dans sa structure et son contenu. De plus, elle est apparentée à d'autres formes de prière comme la litanie des saints ou le Kyrie éleison.

Paul recommande de prier pour le salut de tous

Parler de la *PU* c'est se rappeler un passage de Paul : « *J'insiste avant tout pour qu'on fasse des prières de demande, d'intercession et d'action de grâce pour tous les hommes, pour les chefs d'État et tous ceux qui ont des responsabilités afin que nous puissions mener une vie dans le calme et la sécurité, en hommes religieux et sérieux. Voilà une vraie prière que Dieu, notre Sauveur, peut accepter, car il veut que tous les hommes soient sauvés et arrivent à la connaissance de la vérité* » (1 Tm 2, 4).

À la différence des intentions de la liturgie des Heures où la louange domine, parfois jointe à la supplication, l'eucharistie privilégie la prière de demande. Dans les années 1970, certains chrétiens ont craint que les prières de demande ressemblent à des prières païennes, marquées par une véritable inflation qui semble faire pression sur Dieu. Mais si la *PU* clôture la liturgie de la Parole, elle est précédée par les lectures bibliques, l'homélie, et la profession de foi (Credo). Suivons donc les indications de Paul (1 Tm 2, 4) ; c'est un guide sûr.

Une telle prière n'est pas éloignée du Notre Père. Elle concerne le salut de l'humanité entière, offert par Dieu à des êtres libres. De plus, elle est une prière « *pour* » les autres, portée par la charité et la compassion pour ceux qui souffrent. L'évangélisation et la prière sont étroitement liées. Elles se rejoignent en Dieu. La mission consiste à « *parler de Dieu aux hommes* » tandis que la prière consiste à « *parler des hommes à Dieu* ».

Prière « universelle » ou Prière « commune » ou Prière « des fidèles »

Ce type de prière a reçu plusieurs noms : Prière « *universelle* » (c.-à-d. pour l'humanité tout entière) ou prière « *commune* » (c.-à-d. de toute la communauté rassemblée) ou prière « *des fidèles* » (c.-à-d. des baptisés). En quelque sorte, la prière « *de tous...pour tous* » ! Paul invite surtout à prier pour les chefs d'État (sans dis-

tinguer les croyants des autres !) et tous ceux qui ont des responsabilités, pour ceux qui souffrent et pour le salut de l'humanité.

La réforme liturgique de Vatican II a précisé et enrichi le contenu de la prière : « ... pour la sainte Église, pour ceux qui détiennent l'autorité publique, pour ceux qui sont accablés par diverses nécessités, et pour tous les hommes et le salut du monde entier » (SC 53). C'est à peu de choses près ce qu'on trouve dans PGMR, n° 69.

Structure de la prière

La structure de cette prière est également précisée : le célébrant qui dirige la prière « l'introduit par une brève monition qui invite les fidèles à prier. Il la conclut par une oraison. Il faut que les intentions soient sobres, composées avec une sage liberté et en peu de mots, et qu'elles expriment la supplication de toute la communauté » (PGMR, n° 71). Le diacre ou le lecteur propose chacune des intentions. Diverses formes sont possibles : « Pour les malades, afin que... » ou « Pour que les responsables politiques veillent au bien-être des pauvres... » ou encore tout simplement « Pour les grands malades qui se confient à notre prière, nous te prions ». Les intentions de prière ne sont pas destinées à « informer Dieu » : par ex. « Toi qui connais notre monde et sa cruauté, toi qui vois les pauvres opprimés et les injustices sociales qui se multiplient... ». Elles consistent à le prier. Par ces intentions, les chrétiens prennent conscience de leurs responsabilités ; l'engagement fraternel de la semaine est une suite logique de la prière liturgique. Normalement les intentions ne prennent pas la forme de l'oraison qui, elle, s'adresse directement à Dieu : « Dieu très bon, nous te confions les enfants du monde qui souffrent de la guerre et de la faim... par J.-C. ».

La réponse de l'assemblée consiste en un bref texte de prière, le refrain chanté, éventuellement précédé d'un léger silence. Par exemple « Dieu notre Père, exauce-nous ! ». Bien sûr l'intention et sa réponse ne font qu'un. Ce type de prière est populaire, c'est-à-dire praticable par tous : alors qu'un seul propose des intentions à chaque fois différentes, tous répondent par une même prière brève adressée à Dieu.

Cohérence de la prière

La cohérence de la prière demande qu'on s'adresse à la même personne divine dans l'invitation, dans la formulation des intentions et du refrain, et dans l'oraison de conclusion. Si le prêtre invite à se tourner vers le Père, on voit mal un refrain qui dirait « Seigneur ressuscité, exauce-nous ! » ou une oraison où le prêtre s'adresserait au Christ. Le plus souvent la prière liturgique s'adresse au Père « par le Christ » ; de temps à autre, elle peut s'adresser au Christ lui-même, Fils de Dieu, Sauveur. La cohérence de la prière et du refrain suppose une concertation entre le responsable des chants, le prêtre et celui ou celle qui formule les intentions.

Prière universelle pour les messes dominicales

On veillera à ce que les quatre orientations de la prière soient présentes : 1) *l'Église, ses engagements et ses nécessités* (en évitant toutefois les formules générales ou vagues ou abstraites ; on peut préciser à l'occasion « pour les pasteurs de l'Église »

ou « pour les Églises de telle région du monde », ou « pour les catéchistes », par exemple au début d'une nouvelle année pastorale) ; 2) *les responsables de la vie publique* (en précisant toutefois l'une ou l'autre de ces responsabilités, par exemple la situation des chômeurs, mais sans entrer dans un « discours politique ») ; 3) *les personnes qui souffrent* (par exemple les malades et le monde hospitalier, ou les prisonniers, ou les migrants, ou les pays en guerre) ; 4) *la communauté locale* (sa croissance dans la foi ou le partage ; son témoignage ; les fruits de la communion eucharistique, etc.).

Quel peut être le rapport de ces intentions avec les lectures bibliques et les accents de l'homélie du jour ? Parfois, les intentions commencent par une phrase biblique. Par exemple pour le 18^e dimanche C (Qo 1 et 2 ; Col 3, 1...11 ; Lc 12, 13-21) : « *Vous êtes ressuscités avec le Christ, recherchez les réalités d'en haut* (Col 3) ; *pour les chrétiens de toutes nos Églises : qu'ils soient solidaires de leurs frères qui souffrent de la guerre et de la faim, en particulier au Moyen-Orient ; que leur solidarité s'enracine dans une foi au Christ toujours plus confiante...* » Cette manière doit être occasionnelle, car il n'est pas sûr que les diverses intentions peuvent toutes commencer par une citation biblique.

Prière universelle pour les messes de mariage, de baptême, ou de funérailles

La *PU* a sa cohérence propre. Le lien avec les lectures bibliques du jour ou l'homélie peut être discret : parfois un mot suffit ! Si nous lions de manière trop systématique les lectures bibliques et la *PU*, nous courons le risque de nous enfermer dans une thématique qui transforme la prière en une catéchèse ou un moment de conscientisation en vue de l'action. La prière est d'abord une parole partagée par les chrétiens et adressée à Dieu. Chaque moment de prière a sa place dans le déroulement eucharistique et sa dynamique. Elle a donc une dimension rituelle au sein de la structure de l'eucharistie. Les intentions de prière tiendront compte également du temps liturgique ou de la fête, et du genre littéraire qui leur est propre.

- Les messes ou liturgies de la Parole pour un mariage, des funérailles ou un baptême sont d'un style un peu différent. Ainsi le *Rituel romain de la célébration du mariage* (Paris, Desclée-Mame, 2005, p. 134) propose des intentions qui toutes parlent de la grâce du sacrement, de l'amour des époux, des joies et des épreuves du mariage, etc. À condition cependant que la prière s'élargisse vers tous ceux et celles qui aujourd'hui vivent dans la condition d'époux. À condition aussi que ceux qui connaissent l'épreuve ne soient pas oubliés. Sans cela, la prière perd quelque chose de son « *universalité* ».
- Pour le baptême d'enfants aussi (cf. *Rituel du baptême des petits enfants*, Mame-Tardy, 1984, p. 140), il est normal que les intentions soient fortement liées au sacrement que l'Église est en train de célébrer et aux enfants qui vont être baptisés. Mais on évitera d'en faire des « intentions particulières » pour le nouveau-né seulement ; il convient de prier plus largement pour les autres enfants, pour leurs parents, parrains et marraines, pour tous ceux et celles qui dans le monde sont membres du Peuple sacerdotal, etc.

- On peut en dire autant pour les funérailles. L'équilibre est à chercher entre une personnalisation excessive du rite et une célébration qui oublie le défunt et sa famille et s'enfonce dans une certaine froideur. Rappelons d'abord ce que dit Vatican II : « *Le rite des funérailles devra exprimer de façon plus évidente le caractère pascal de la mort chrétienne, et devra mieux répondre aux situations et aux traditions de chaque région, même en ce qui concerne la couleur liturgique* » (SC, 81). L'insistance sur le mystère pascal est essentielle ; elle est au cœur de l'espérance chrétienne, car la mort n'aura pas le dernier mot ! Toute liturgie chrétienne est habitée par le mystère du salut, par la Pâque du Christ. En soulignant l'importance de l'espérance chrétienne fondée sur le mystère pascal, le concile pensait sans doute à des chants liturgiques comme le *Dies irae* qui parlait de Dieu comme d'un terrible juge, à son tribunal. Ce chant a disparu de la liturgie.

Il y a aujourd'hui d'autres problèmes. Les funérailles en Occident sont souvent vécues comme un hommage au défunt plutôt que comme confession de foi au Dieu des vivants et un moment où grandit l'espérance. Les nombreux témoignages où l'on évoque le défunt, les CD qui font entendre ses musiques préférées et les intentions de prière qui remercient la grand-mère pour sa gentillesse et sa cuisine délicieuse posent également problème. Dans certaines paroisses, les témoignages se placent entièrement au début de la célébration puis vient l'entrée dans la liturgie elle-même qui prend en compte la souffrance des familles et leur indique un chemin d'espérance.

La *PU* digne de ce nom confie les défunts au Dieu de miséricorde et mentionne également les vivants dans la peine ou ceux qui luttent dans une existence difficile. On en trouvera de beaux exemples dans le *Missel des défunts* pour l'autel (Paris, Desclée, 1974, pp. 28-30) et aussi dans le recueil *Dans l'espérance chrétienne. Célébrations pour les défunts* (Paris, Desclée-Mame, 2008, pp. 97 à 104).

L'homélie des funérailles peut évoquer quelques aspects de la vie du défunt. Il est bon cependant d'annoncer d'abord la Bonne Nouvelle du salut en commentant les lectures bibliques. Ici aussi, tout est question d'équilibre. La visite à la famille pour préparer les funérailles est un moment où l'on peut redire les accents propres de la liturgie des défunts tout en faisant place à une personnalisation raisonnable.

André Haquin